

## Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

*Direction générale du Trésor*

### **Arrêté du 31 mai 2019 portant nomination au conseil de gestion du Fonds de garantie des dommages consécutifs à des actes de prévention, de diagnostic ou de soins dispensés par les professionnels de santé exerçant à titre libéral**

Le ministre de l'économie et des finances,  
Vu le code des assurances, notamment ses articles L.426-1 et R.427-7,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés au titre des représentants des entreprises d'assurance :

M. Nicolas Gombault, directeur général de la Mutuelle d'assurances du corps de santé français (MACSF).

M. Patrick Flavin, directeur juridique de la Société hospitalière d'assurances mutuelles (SHAM).

#### Article 2

Est nommée au titre du représentant des entreprises de réassurance :

Mme Johane Coignard-Nivet, présidente de la commission responsabilité civile de l'Association des professionnels de la réassurance en France (APREF).

#### Article 3

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 31 mai 2019.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le chef de service du financement de l'économie,*  
SÉBASTIEN RASPILLER